



## Communiqué de Presse

### Le Mouvement laïque québécois (MLQ) récipiendaire du Prix de la laïcité Guy-Rocher 2021.

**16 juin 2021** : Le Rassemblement pour la laïcité (RPL) salue la nomination du Mouvement laïque québécois (MLQ) comme récipiendaire du Prix de la laïcité Guy-Rocher 2021.

« Le Mouvement laïque québécois, qui est l'organisme qui milite activement depuis quarante ans pour la laïcité de l'État québécois, mérite amplement cette reconnaissance pour l'ensemble de son action. Il est on ne peut plus légitime que ce soit à lui qu'échoit l'honneur d'être le premier récipiendaire du Prix de la laïcité Guy-Rocher », affirme Claude Kamal Codsí, président du Rassemblement pour la laïcité (RPL).

« La décision unanime du jury de sélection reflète la constance et la détermination du MLQ, qui a été de toutes les batailles dans la défense de la laïcité de l'État dans les dernières décennies. En particulier, les contributions du MLQ dans les luttes pour la déconfessionnalisation du système scolaire, pour l'abolition de la prière aux séances du conseil municipal de Saguenay (jusqu'en Cour suprême du Canada) et pour la défense de la Loi sur la laïcité de l'État (Loi 21) contestée en Cour supérieure, ont été remarquables et ont fait jurisprudence. Notons aussi que le MLQ a annoncé qu'il portait en appel la récente décision de la Cour supérieure concernant la Loi 21. Le choix unanime du jury de sélection est amplement justifié et nous réjouit au plus haut point » a poursuivi M. Codsí.

« Le RPL salue aussi la création de ce Prix de la laïcité Guy-Rocher, une initiative du Gouvernement du Québec, qui vient rendre hommage à Monsieur Guy Rocher, un acteur incontournable et essentiel de l'histoire et de l'émancipation du Québec. L'attribution de ce prix annuel donnera l'élan et la détermination nécessaires aux citoyens et aux organismes qui militent pour la laïcité de l'État » a conclu M. Codsí.

**Personnes ressources** : M. Claude Kamal Codsí, Président.

514-998-3371